

AVIS DE COURSE

Entraînements d'automne 2023 Centre Nautique de Lorient 5B

1. RÈGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*,
- 1.2 les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3 les règlements fédéraux,
- 1.4 la partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2,
- 1.5 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITÉ

En application de la Régulation 20 de World Sailing (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

3.1 La régata est ouverte à :

- 3.1.1 Tous les bateaux en règle avec leur autorité nationale, de catégorie de conception A ou B ou C norme CE ou, pour les bateaux de conception antérieure à cette norme, homologables au minimum en 5^e catégorie de navigation ou équivalent.

Les bateaux francisés devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation côtière de la Division 240.

Les bateaux non francisés devront être en règle avec leur législation nationale en vigueur.

- 3.1.2 Tous les bateaux du système **Osiris Habitable** d'un coefficient minimum de 3 et d'une longueur minimum de 5 m et les IRC.

3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, au Centre Nautique de Lorient. L'inscription en ligne est à privilégier

- 3.3 **Chaque skipper s'engagera sur sa fiche d'inscription** : à n'embarquer en course que des personnes lui ayant présentées avant d'embarquer une licence valide, mention compétition ou pratiquant avec visa médical et autorisation parentale pour les mineurs, accompagnée de l'attestation ou renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur faute de quoi sa responsabilité serait engagée.

Ceci évite au skipper d'avoir à collecter et fournir au préalable, avant chaque week-end, les licences de ses équipiers, mais il est cependant de sa responsabilité de le faire à l'embarquement.

Les changements d'équipage sont autorisés entre les différentes journées des entraînements . Le skipper s'engage à respecter les consignes sanitaires en vigueur pour lui et son équipage.

En cas de changement de skipper, celui-ci doit au préalable venir co-signer la fiche d'inscription et présenter sa licence valide avec visa médical à l'organisation.

Le skipper devra présenter le certificat Osiris Habitable ou IRC en cours de validité

- 3.4 Les concurrents étrangers ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'1,5million d'Euros

Une autorisation parentale pour les mineurs accompagnée de l'attestation ou renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.

3.5

3 groupes seront constitués :

- flamme orange : Osiris groupe net supérieur à 20.5
- flamme blanche : Osiris groupe net inférieur ou égal à 20.5
- flamme bleue : IRC

3.6 Le coefficient pris en compte pour la ½ saison sera celui du certificat de jauge fourni à l'organisation avant la 1^{ère} participation de chaque ½ saison.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

| Entrainements habitable | | 2024 |
|-------------------------|------------------|------|
| Saison | Week-end | 200 |
| | WE bateau - 8,5m | 150 |
| | Dimanche | 150 |
| ½ saison | Week-end | 130 |
| | WE bateau - 8,5m | 110 |
| | Dimanche | 60 |
| Week-end | | 38 |
| Journée | | 15 |

5. PROGRAMME

5.1 Confirmation d'inscription :

Selon les horaires d'ouverture de l'accueil du CNL ou via notre site internet www.cnlorient.com

5.2 Jauge et contrôles :

Des contrôles inopinés pourront être réalisés durant toute la durée de l'épreuve

5.3 Jours de course :

| Date | Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement | Classe(s) |
|---------------|---|-----------|
| Les samedis | 14h00 | Toutes |
| Les dimanches | 10h00 | Toutes |

5.4 Pour la dernière régata du jour, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 17h00 pour les samedis et 12h00 pour les dimanches.

5.5 Dates des entrainements :

- samedi 7 octobre et dimanche 8 octobre
- samedi 21 octobre et dimanche 22 octobre (Breizh Cup d'automne avec le CNML)
- samedi 4 novembre et dimanche 5 novembre
- samedi 18 novembre et dimanche 19 novembre.

-samedi 2 décembre et dimanche 3 décembre

5.6 **Programme prévisionnel :**

PARCOURS

Les samedis seront orientés vers des parcours construits et des entraînements spécifiques
les dimanches nous proposerons soit un parcours côtier ou un construit

TOPOS

Des topos techniques pourront vous être proposés tous les vendredis à 19h au CNL.

6. **INSTRUCTIONS DE COURSE**

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à l'accueil du CNL ou sur le site internet. Flamme à retirer à l'accueil.

7. **LES PARCOURS**

7.1 Les parcours seront de type : construits et côtiers

8. **CLASSEMENT**

8.1 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système OSIRIS.

9. **PLACE AU PORT**

9.1 Renseignements sur l'emplacement au port : auprès des capitaineries concernées.

9.2 Avantages clients Sellor pour l'année 2023

Conditions à respecter pour bénéficier de la remise de 25% sur le forfait annuel N+1 :

Participer à 8 manches des entraînements du CNL et à 2 régates de la rade

10. **LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU**

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant les week-ends d'entraînements de printemps, cependant ils peuvent être mis à terre entre 2 week-ends et durant la trêve hivernale.

11. **COMMUNICATION RADIO**

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

12. **PRIX**

Des lots seront distribués à l'issue des entraînements au CNL. *Date à préciser.*

13. **DÉCISION DE COURIR**

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

13.1 Chaque participant doit être parfaitement conscient :

-des mesures d'hygiène et de distanciation physique, dits « gestes barrières » à observer en tout lieu et à tout moment ainsi que des dispositions complémentaires édictées par le ministère des sports ;

- du risque de contamination accentué par la proximité d'une autre personne, notamment en navigation sur voilier en équipage ou double, ou toute autre situation de proximité de moins d'un mètre, sans les protections renforcées adéquates ;

- que malgré la mise en œuvre de moyens de protection renforcés, la pratique peut exposer à un risque sanitaire, notamment de contamination par le Covid-19 ;

- que malgré les dispositions prises et les moyens engagés, l'organisateur ne peut garantir une protection totale contre une exposition et une contamination au Covid-19 ;

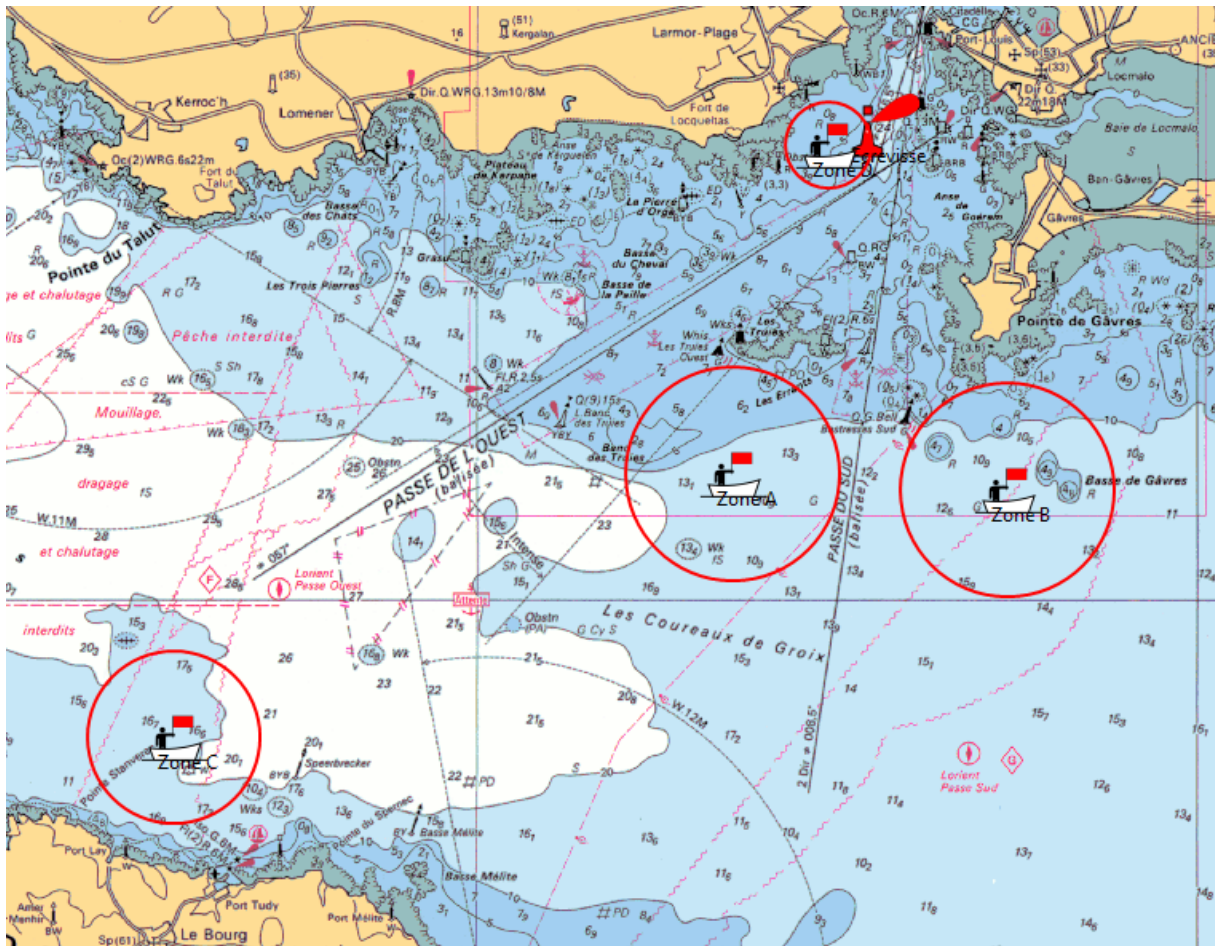
- que toutes ces mesures visent à préserver la santé et les capacités physiques de l'ensemble des pratiquants. L'organisateur peut obliger un bateau qui a un cas suspect de Covid 19 dans son équipage à abandonner immédiatement la course. S'il ne le fait pas, il pourra être disqualifié.

14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Centre Nautique de Lorient
Quai Éric Tabarly
56100 LORIENT
www.cnlorient.com

ANNEXE “ZONE DE COURSE”



| Zones de départ : | N (WGS 84) | W (WGS 84) | Diamètre |
|-------------------|------------|------------|----------|
| Zone A* | 47 40.53 | 003 23.30 | 1 mile |
| Zone B* | 47 40.45 | 003 21.40 | 1 mile |
| Zone C* | 47 39.30 | 003 27.18 | 0,6 mile |
| Zone D* | 47 42.10 | 003 22.65 | 0,3 mile |

*Les points GPS indiquent le **centre du rond** et sont à **titre indicatif**